

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES  
DU 27 novembre au 30 novembre 2018**

Conformément à l'article 241-4 du Règlement Général AMF et à l'article 1<sup>er</sup> de l'Instruction AMF modifiée n° 2005-06 du 22 février 2005, la société SOFIBUS informe le marché de ce que dans le cadre du programme de rachat de ses titres décidé par l'Assemblée générale du 17 mai 2018, elle a, au cours de la période du 27 au 30 novembre 2018, effectué les transactions sur actions propres suivantes :

Date de la séance		Nombre d'actions	Prix moyen pondéré brut	Montant
27/11/18 à 15h30	Achat	4	180,00	720,00
28/11/18 à 15h30	Achat	4	180,00	720,00
29/11/18 à 15h30	Achat	4	180,00	720,00
30/11/18 à 11h30	Achat	4	180,00	720,00
<b>Total</b>		<b>16 titres</b>		<b>2 880,00</b>